

PRISONS SUISSES : RÉGIMES ET ARCHITECTURES

Comment l'architecture carcérale affecte-t-elle la vie en détention et la réinsertion ?

31 JANVIER 2019
PORTES 18h30 | DÉBAT 19h00

Musée Historique de Lausanne
Place de la Cathédrale 4
Lausanne

Soirée organisée par :



- 18h30 Accueil
- 19h00 Ouverture de la soirée - Grégoire Laufer, Swiss Engineering-Vaud
- 19h10 4 présentations de 15 minutes, pour proposer des points de vue complémentaires sur le sujet :
Fonso Boschetti, architecte FAS SIA, concepteur de la prison de la Tuilière, Lausanne
Claude-Alain Barraud, directeur des infrastructures et de la logistique, Genève
Daniel Fink, chargé de cours à l'UNIL, auteur de l'ouvrage « La prison en Suisse » (PPUR, 2017)
Pablo Loosli, ancien directeur de la prison régionale de Thoun et de l'établissement pénitentiaire de Soleure
- 20h10 Echange avec le public
- 20h30 Apéritif, discussion avec les intervenants
- 21h00 Fermeture de la salle
- Puis... Souper ensemble

Introduction

Depuis 1990, la Suisse traverse un boom dans la construction d'établissements pénitentiaires. Le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT) avait émis des critiques à l'égard des prisons suisses et il fallait les renouveler. Ce boom a conduit à un accroissement du nombre de places de détention en 30 ans, passant de 6888 à 7465. En données relatives, le nombre de places de détention reste stable, avec une valeur de 92 places pour 100'000 habitants.

Ces constructions servent à la détention avant jugement ou pour la détention en vue de l'expulsion des étrangers indésirables, pour l'exécution de peines ou celle de mesures, sans oublier les lieux pour l'externat de travail. Elles sont différenciées pour les femmes et les hommes, les mineurs et les adultes, pour des détenus âgés ou ceux catégorisés comme particulièrement dangereux.

Chacun de ces établissements de privation de liberté connaît des régimes différents imposant des exigences architecturales particulières et des mesures de sécurité spéciales. Si tous les établissements ont des espaces communs, comme des cours de promenade, des salles de visite ou de sport, d'autres ont en plus des espaces spécifiques comme des ateliers de travail ou des salles de classe, voire des quartiers de haute sécurité.

Toute architecture carcérale organise, contraint et impacte la vie de ses prisonniers bien au-delà de la période de détention. Il en est de même pour les employés.

Quelles sont les relations entre régimes de détention et qualité de l'architecture ?

Qui s'impose, et de quelle manière à qui : les régimes aux architectes, ou les architectes aux régimes à mettre en place ?

Comment mesurer l'impact de l'architecture, voire de sa qualité, sur la vie en détention, et après la libération ?

Telles sont quelques-unes des questions qui seront abordées le 31 janvier au Musée Historique de Lausanne.



Souper ensemble

Après la conférence, le comité de Swiss Engineering-Vaud invite les intervenants.

Les auditeurs sont cordialement invités à se joindre à la tablée (repas à leur charge).

Merci de préciser à l'inscription si vous souhaitez vous joindre au souper.